gerama sa Place de la Gare 5, 1701 Fribourg – 026/351.15.40 - www.gerama.ch

Le nettoyage à la restitution de l'appartement

La loi prévoit que l'appartement soit restitué en parfait état de propreté à la fin du bail.

Des conseils et des indications importantes vous seront communiqués, afin que la restitution de l'objet loué puisse être effectuée sans difficulté. **Rendez-le comme vous souhaiteriez le trouver à la reprise.**

De quels dégâts le locataire est-il responsable ?

Le locataire répond de tous les dégâts, que lui-même, son (sa) colocataire, ses invités ou animaux domestiques, ont causés durant la location de l'objet. Ces dommages, qui ne tombent pas sous « l'usure normale », sont à faire réparer par un professionnel, aux frais du locataire, avant la restitution de l'objet loué. La plupart des assurances responsabilité civile privées couvrent ces dégâts.

Le locataire ne répond pas de «l'usure normale» de l'objet loué.

A remettre dans la bonne condition :

Stores/volets	sangle/manivelle (à remplacer si en mauvais état)	□
Robinets	joints, robinetterie, poignées, Neoperl	□
Flexibles de douche	tous (sinon remplacer)	□
Tuyauterie	débouchage, nettoyage des siphons	□
Plaques de cuisine/ vitrocéram	nettoyé, sans fissures/griffes, contrôle des fonctions	□
Plaques à gâteau	nettoyage impeccable (sinon remplacer)	□
Grille du four	nettoyage impeccable (sinon remplacer)	□
Hotte	remplacement/nettoyage des filtres (selon modèle)	□
Fusibles, néons, disjoncteurs, ampoules, prises de courant, raccordement TV		□

A vérifier

Réfrigérateur	Compartiment à glaçons, compartiment à œufs, etc.	existants	□
	éclairage interne, joints,	intact	□
	Porte intérieure	intact, sans fissure	□
Four	Eclairage interne	intact	□
	plaques à gâteau, grille (rouille)	existant	□
Buffets/armoires murales	Etagères, supports d'étagères, tringles à vêtements	existant	□
Clés	toutes les serrures (incl. cave, galetas, garage)	existant	□
Verres à brosses à dents, porte-savon		existant	□

A enlever

- Colle, papier autocollant
- Papier d'armoire
- Installations diverses
- Tapisseries
- Tapis, moquettes
- Clous, tampons et vis (les trous sont à refermer)

A détartrer

- Robinets, incl. embout dévissable (Neoperl) □
- Verres à brosses à dents □
- Garnitures en acier des lavabos, baignoire, etc. □
- Bouchons et écoulements des lavabos (cuisine, salles de bains, WC, douches) □
- Flexibles et cabine de douche □
- WC et chasse d'eau

Conseil de nettoyage

Cuisinière	Les supports de plaques peuvent généralement être retirés, ceci facilitera le nettoyage de toutes les faces intérieures. Ouvrir la porte du four et nettoyer les articulations.
Lave-vaisselle	détartrer et nettoyer les filtres selon le mode d'emploi.
Filtres de la hotte	démonter et laver le lave-vaisselle (si autorisé) – min. 24 h. avant
Ventilation	en général peuvent être démontées pour être nettoyées
Baignoire /douche	démonter le pommeau de douche et détartrer
Tapis	nettoyer avec produit adapté (produits en droguerie)
Parquets vitrifiés	nettoyer avec de l'eau chaude et très peu de savon, évent. avec un procédé spécial – humidifiez et séchez. Attention à ne pas mettre trop d'eau !
Fenêtres	nettoyer vitrage et cadres
Stores/volets	nettoyer les deux côtés
Toiles à soleil	brosser et nettoyer les bras d'articulation
Divers	la cave, le galetas ainsi que la boîte aux lettres doivent également nettoyés

S'il vous plaît procédez à un nettoyage impeccable, ceci afin d'éviter le nettoyage par une société spécialisée et ce, à vos frais.

Clés

Lors de la restitution de l'appartement, toutes les clés sont à rendre, également celles commandées en surplus par le locataire. En cas de perte de clés, il est nécessaire de faire changer le cylindre, ceci pour des raisons de sécurité. Les frais y découlant sont à la charge du locataire.

Veuillez ne pas oublier

- Annoncez votre départ au contrôle des habitants, aux fournisseurs électricité et télécommunication.
- Annoncez votre nouvelle adresse à l'office postal

Fribourg, décembre 2010